Jean BAUBÉROT ne se laisse pas submerger par ses tâches de Président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Il poursuit, persévérant, son œuvre scientifique, et son dernier ouvrage, écrit en collaboration avec V. ZUBER, le démontre.

Sébastien FATH, chercheur au C.N.R.S., chargé de cours à la F.T.L.E., distille pour nous le suc du livre, à la fois historique et actuel.

Les « doctrines de haine » hier et aujourd'hui à la lumière de l'antiprotestantisme des débuts de la III^e République.

par Sébastien FATH

Lecture de Jean Baubérot et Valentine Zuber, Une haine oubliée. L'antiprotestantisme avant le « pacte laïque » (1870-1905), Paris, Albin Michel, collection « Sciences des religions », 2000 (334 p.).

e propre des manifestations d'intolérance au sein des sociétés démocratiques est qu'elles surprennent toujours. On croyait vivre tranquillement, intégré paisiblement dans la société française et républicaine, « une et indivisible », et voilà qu'on vous montre du doigt, que l'on change ostensiblement de trottoir en vous apercevant, que l'on

pouffe de rire devant tel ou tel détail où s'affirme votre manière d'être en société, ou que l'on raye la carrosserie de votre voiture parce qu'elle porte un poisson « ICHTHUS »(1) [...] Tout cela parce que

⁽¹⁾ Anecdote rapportée par des témoignages directs, à propos de la ville de Soissons (Oise). Plusieurs Eglises protestantes évangéliques y sont actives, en particulier une Eglise baptiste

votre couleur de peau, votre culture ou vos engagements religieux vous distinquent de la catégorie du « Français moyen ». Au seuil du XXIe siècle, la France est-elle guérie de tels phénomènes de « stigmatisation » ? Rien n'est moins sûr. Les populations d'origine étrangère⁽²⁾ (maghrébins en particulier), ou nomades (gitans, tziganes) mais aussi certaines religions minoritaires (on pense à l'islam) souffrent toujours d'une intolérance diffuse et sporadique en dépit de la diffusion croissante, à l'échelle macrosociale, des valeurs de tolérance rattachées aux principes des Droits de l'Homme. Les Eglises chrétiennes ne paraissent pas totalement épargnées. Parmi elles, celles qui se réclament du protestantisme évangélique ne sont pas les dernières à subir occasionnellement. au plan local comme au plan national, le

poids douloureux de certains amalgames (assimilant par exemple les « campagnes d'évangélisation » aux pires excès du télé-évangélisme, l'exigence d'orthopraxie au « puritanisme dévoyé », l'hostilité argumentée au PACS à de « l'homo phobie », voire les conversions à un « lavage de cerveau »). Il est vrai qu'il n'y a pas toujours de « fumée sans feu », et que certaines dérives communautaristes ou « sectaires » demandent une nécessaire vigilance de la part du corps social et d'un Etat démocratique, soucieux de faire respecter les libertés individuelles(3). Mais les excès parfois ubuesques de la lutte anti-sectes (dûment subventionnée par l'Etat) dont la France semble s'être fait (pour combien de temps ?) une spécialité nourrissent parfois les amalgames... et une intolérance que l'on voudrait pourtant officiellement combattre!

Tandis que se sont multipliées depuis quelques années les mises en garde fracassantes contre les dérives dites « sectaires », « intégristes » ou « fondamentalistes », la différence religieuse, surtout lorsqu'elle est militante (marquée par une évangélisation de « porte à porte », par exemple, ou un engagement financier volontairement important pour son assemblée locale) s'avère parfois suspecte. Et derrière le soupçon (qui peut

charismatique (rattachée à la F.E.E.B.F.). Hasard : c'est aussi dans cette ville qu'est basé l'abbé Trouslard, qui s'est spécialisé dans la lutte contre les « sectes ».

⁽²⁾ Un sondage récent, diligenté par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) et rendu public le 16 mars 2000, révèle par exemple que 69 % des Français se déclarent « racistes » à des degrés divers, 61 % des Français pensent qu'il y a trop d'étrangers en France... 73 % estiment qu'ils ne font pas assez d'efforts pour s'intégrer, 31 % jugent que les juifs ont trop de pouvoir. Des chiffres qui ont conduit le quotidien Libération à conclure à une « poussée raciste chez les Français » (ieudi 16 mars 2000, p. 18). Il faudrait sans doute nuancer, car la méthodologie de l'enquête est assez contestable (voir à ce sujet la mise au point d'Anne-Sophie Perriaux dans Le Monde du 28 mars 2000, « Le racisme tel qu'on le compte », p. 18), mais il est difficile de ne pas conclure, à l'heure de l'An 2000, à la persistance d'une certaine intolérance à « l'autre ».

⁽³⁾ Cette exigence démocratique, appuyée sur des valeurs « libérales », est fort bien rappelée dans l'ouvrage dirigé par Françoise Champion et Martine Cohen, Sectes et démocratie, Paris, Seuil, 1999, qui constitue la meilleure synthèse actuelle sur la question des « sectes ».

être légitime au demeurant), l'intolérance n'est jamais très loin, souvent opaque à décrypter. C'est pourquoi l'ouvrage signé par Jean Baubérot et Valentine Zuber vient à son heure. Dans un débat social souvent démuni de points de repères historiques, *Une haine oubliée* apporte, avec un siècle de recul, une réflexion historique et sociologique distanciée et parfaitement maîtrisée sur les manifestations des « doctrines de haine » dans le contexte des débuts de la Troisième République. C'est un livre important dont ne saurait trop conseiller la lecture!

Cette remarquable étude, agréable à lire et très pédagogique (le livre est doté d'une abondante bibliographie, d'un petit cahier central d'illustrations - fort suggestives – et d'un précieux glossaire de treize pages) ouvre de manière prometteuse la nouvelle collection de sciences des religions lancée par Albin Michel (et dirigée par Martine Van Woerkens et Patrick Menget). En quatre grandes parties, elle décrit et analyse minutieusement une « haine oubliée » - davantage oubliée en tout cas que la haine anticléricale, sur laquelle de multiples travaux sont disponibles(4) - celle qui se dressa contre les protestants français à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Les auteurs nous rappellent que Maurice Barrès, Charles Maurras, mais aussi Alphonse Daudet ou Emile Zola prirent la plume pour dénoncer les tares protestantes qui, d'après eux, menaçaient alors la France. L'antiprotestantisme ne fut donc pas seulement un effet induit de la controverse avec les catholiques(5). Même si le catholicisme, en tant que religion « de la majorité des Français », souffrait encore, durant cette période, de ce que l'on a pu appeler le « complexe du monopoliste »(6), s'attaquant du coup à toutes les positions – y compris les juifs(7) et les franc-maçons(8) - paraissant menacer son emprise sur la société, on découvre qu'il n'eut pas le monopole de l'antiprotestantisme. Tout en restant minoritaire au sein de la population. l'antiprotestantisme fut le fait de couches variées de la population, preuve que l'intolérance n'obéit à aucune frontière sociale ou confessionnelle. Plus ils sont grossiers, plus les stéréotypes ont ten-

- (5) Sur les aspects de cette controverse en amont immédiat de l'installation de la Troisième République, voir la thèse de doctorat de Michèle Sacquin, Entre Bossuet et Maurras. L'anti-protestantisme en France de 1814 à 1870, Caen, 1997, 3 vols, publiée à Genève en 1998 aux éditions Droz.
- (6) Voir la rubrique « Une hostilité catholique initiale très forte (1810-1876) : le poids du 'complexe du monopoliste' », pp. 172 à 188 du tome 3, in Sébastien Fath, Immigrés de l'intérieur ? Sociohistoire de l'implantation baptiste en France (1810-1950). Une autre manière d'être chrétien en France, Paris, EPHE, 1998, 4 vols, à paraître aux éditions Labor et Fides dans le dernier trimestre 2000.
- (7) Avec le paroxysme de l'Affaire Dreyfus, à la fin du XIXe siècle, où l'antijudaïsme paranoïde qui s'y exprime éclipse toutes les « doctrines de haine ». De très nombreuses publications ont été consacrées à ce séisme politique et social.
- (8) Cf. Emile Poulat, Jean-Pierre Laurent, L'antimaçonnisme catholique, Paris, Berg international, 1994.

⁽⁴⁾ Dont l'incontournable classique de René Rémond, réédité (pour la troisième fois) récemment : René Rémond, L'anticléricalisme en France, Paris, Fayard, 2000 (1^{re} éd. 1976).

dance à se diffuser, véhiculant dans tous milieux le rejet de « l'autre ».

Tout en restant minoritaire au sein de la population, l'antiprotestantisme fut le fait de couches variées de la population, preuve que l'intolérance n'obéit à aucune frontière sociale ou confessionnelle.

La première partie de l'ouvrage s'attache à passer en revue les principaux thèmes antiprotestants. Se rappelle-t-on que le protestantisme, au terme du XIXe siècle, pouvait encore passer pour une « race » (Georges Thiébaud, 1895) ? Une « race » différente, bien sûr, une « race étrangère » au « génie francais », dont la menace apparaît, pour certains, comparable au « péril juif ». « Qu'ils s'en aillent! », s'exclamait même Emile Zola en 1881⁽⁹⁾ à propos des protestants. Au travers de multiples éclairages, les auteurs nous font pénétrer dans les méandres des fantasmes de rejet, qui associent pêle-mêle les accusations d'hypocrisie, de vice, de lucre et de désintégration sociale. Le protestantisme serait une force antisociale, « poussière de sectes séparées et souvent ennemies » (1874) qui ne laissent que ruines derrière elles. La guerre de 1870 (avec le thème des protestants philoprussiens « traîtres à la nation »), l'Affaire Dreyfus (où l'on dénonce la collusion

judéo-protestante) et la crise de Madagascar (les protestants - dont Ruben Saillens – apparaissant là comme agents de l'Angleterre) scandent quelques grandes crises. En toile de fond, c'est aussi l'évangélisation qui dérange (surtout les milieux catholiques). L'Evangéliste d'Alphonse Daudet, paru en 1883. développa l'argumentaire hostile au prosélytisme protestant, au travers de la figure caricaturale d'une femme évangéliste, Madame Authman (épouse d'un banquier juif). Les auteurs démontent bien (quoiqu'un peu rapidement, aux pp. 68-69) les mécanismes identificateurs qui superposent la figure du fanatique (allant jusqu'à droguer et séquestrer les jeunes filles!) à celle du protestant⁽¹⁰⁾. L'antiprotestantisme s'en prend ici en priorité à ceux que Jean Baubérot a appelés, dans un autre ouvrage, les « protestants pas sages », actifs dans

⁽¹⁰⁾ Mais Jean Baubérot et Valentine Zuber omettent de préciser que Daudet dénonce surtout un type bien précis de protestant dans L'Evangéliste. Il n'attaque pas tant le protestantisme en soi (quoique parfois...) que les protestants qui évangélisent, la « folie prédicante et propagante » (cf. A. Daudet, L'Evangéliste, Paris, Arthème Fayard [illustré par Marodon], s.d., p. 78). Face à la mauvaise protestante (ardente prosélyte), Daudet place le personnage du bon pasteur cévenol Aussendon, attaché à ses racines, à son « temple en pierre noire du pays, sa vigne, ses fleurs, ses abeilles, qu'il aimait à soigner dans les intervalles du culte, appliquant la même douceur d'âme au sacerdoce et au jardinage, trouvant un sermon sous sa bêche comme il semait du grain du haut de sa chaire » (A. Daudet, op. cit., p. 72). Le protestant « de souche », « gestionnaire du patrimoine » ne gêne pas. Le néo-protestant qui convertit, en revanche...

l'évangélisation⁽¹¹⁾. Des protestants que l'on assimilerait, aujourd'hui, à ceux que l'on appelle les « évangéliques », favorables au maintien d'une forte dynamique d'évangélisation en vue de la conversion des individus au message de l'Evangile.

La seconde partie de l'ouvrage recadre ensuite les phases antiprotestantes par rapport aux enjeux historiques. Elle propose notamment une précieuse typologie des antiprotestantismes (pp. 89 à 94) et montre bien que le terreau commun de ces « haines » est alors constitué par le nationalisme (même si l'influence antiprotestante déborde du courant nationaliste). A tel point, précisent les auteurs, que « des protestants ont-ils pu craindre que l'antiprotestantisme ne devienne au bout d'un certain temps, partie intégrante de la mentalité dominante en France » (p. 95), Remarque lourde de sens à l'orée du XXIe siècle! Elle rappelle opportunément que la construction de l'identité nationale, toujours à refaire, à affiner, à défendre contre les modèles réducteurs, s'avère au cœur de la problématique de la tolérance religieuse, au début du XXe siècle comme au début du XXIe siècle, et ce, en France comme ailleurs. En Russie, dans bien des pays à majorité musulmane, l'identité nationale apparaît bien souvent liée à une définition essentialiste de la religion (la Russie passant pour orthodoxe « par essence », par

exemple). Jean Baubérot et Valentine Zuber nous rappellent que les protestants français de la fin du XIXe siècle se sont heurtés au même type d'obstacle. visant à identifier l'essence de la nation française avec une certaine idée du catholicisme (voire de la laïcité). D'où l'enjeu de l'histoire, comme outil possible pour déconstruire les « mythes » politiques essentialistes. Les auteurs montrent bien les avancées, mais aussi les obstacles rencontrés par une certaine lecture protestante « progressiste » de l'histoire (chapitre 6), et le poids d'une « saine » (sic) vision catholique de l'histoire, où la Réforme passe pour une catastrophe européenne (chapitre 7). L'étude des monuments commémoratifs à Michel Servet (hérétique espagnol antitrinitaire du XVIe siècle, finalement brûlé à Genève)(12), effectuée plus spécifiquement par Valentine Zuber(13) (chapitre 8), montre très bien ensuite, sur un cas précis. l'impact des « conflits de la tolérance » au début du XXe siècle. Elle décrit l'exploitation qui fut faite de la mort de Servet par certains milieux antiprotestants, ravis d'y voir une « preuve » de l'intolérance fanatique des calvinistes. Mais elle montre aussi qu'il existe chez les protestants une certaine « instrumentalisation » de l'intolérance dont ils se

⁽¹¹⁾ Jean Baubérot, Le protestantisme doit-il mourir? La différence protestante dans une France pluriculturelle, Paris, Seuil, 1988, p. 46.

⁽¹²⁾ Le seul « hérétique » qui soit mentionné nommément (et condamné) dans le texte de la Confession de foi dite « de La Rochelle » (article XIV).

⁽¹³⁾ Qui y a consacré sa thèse. Cf. Valentine Zuber, Les conflits de la tolérance (XIXe-XXe siècles), Michel Servet entre mémoire et histoire, Paris, EPHE, 1997.

sentent victimes. Au travers du monument expiatoire que les calvinistes francophones font ériger au début du siècle (monument de Champel, 1903), il y a le message suivant : « l'intolérance est donc en face » (p. 147) – côté catholique en particulier. On voit bien, au travers des controverses autour de la tolérance, l'ambivalence de la notion, qui constitue à la fois un cadre, une « règle du jeu », mais peut aussi se voir instrumentalisée, idéologisée, hier comme aujourd'hui(14).

On voit bien, au travers des controverses autour de la tolérance, l'ambivalence de la notion, qui constitue à la fois un cadre, une « règle du jeu », mais peut aussi se voir instrumentalisée, idéologisée, hier comme aujourd'hui.

Dans la troisième partie (« L'antiprotestantisme en son contexte »), les auteurs recadrent ensuite le sujet dans la perspective du « conflit des deux France » qui déchire alors le pays : d'un côté, la France catholique, largement antirépublicaine, de l'autre, la France laïque et républicaine (soutenue par la quasi totalité des protestants français). Dans ce contexte de polarisation des positions,

l'antiprotestantisme répond bien souvent à un philo-protestantisme non dénué d'arrières-pensées (anticatholiques en particulier!)...

Peu à peu cependant, le conflit national s'apaise, et les protestants passent progressivement d'une « stratégie laïcisatrice » à la « stratégie œcuménique » (p. 192). Cette évolution marque la « fin de l'antiprotestantisme » en tant que courant idéologique et politique, et signe le passage du protestantisme à « la condition minoritaire » (cf. le titre du chapitre 11). Comme le précisent justement les auteurs dans ce chapitre (particulièrement riche), l'antiprotestantisme aura été finalement limité « comme mouvement social », constituant une « face émergée » (parmi d'autres) « d'un iceberg d'ignorances et de préjugés » (p. 193). C'est à cet « iceberg » que s'intéresse, en dernier ressort. la réflexion de Jean Baubérot et Valentine Zuber. La manière dont est perçu le protestantisme au cours du XXe siècle (avec diverses marques résiduelles d'antiprotestantisme, mais surtout une faible médiatisation - souvent mal informée de surcroît) leur apparaît comme le « signe de la faiblesse de la culture pluraliste en France » (p. 202). Le développement de l'œcuménisme, aux aspects ambivalents, leur paraît en être, à certains égards, un autre signe. En effet, souligne-t-on : « Il existe deux facons de méconnaître l'autre, votre semblable. La première en le figeant comme le contraire de vousmême : il est alors haïssable. L'antiprotestantisme a participé à cela. La

⁽¹⁴⁾ On peut se réjouir qu'un nouvel enseignement soit assuré sur ce sujet (depuis la rentrée universitaire 1999) à la section des Sciences Religieuses de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (par Valentine Zuber, maître de conférence). La double dimension de la « tolérance » (à la fois cadre et idéologie) en est un des axes de réflexion.

seconde en prétendant qu'il est identique à vous-même : il devient alors inutile. L'œcuménisme n'a pas toujours évité cet écueil » (p. 204-205). Cette analyse, qui marque un réel courage intellectuel (l'œcuménisme n'est-il pas la quintessence du « religieusement correct », à l'entrée du XXIe siècle ?), débouche sur une question forte d'implications aujourd'hui : le risque de voir surgir une forme d'œcuménisme néo-clérical qui risque de créer « ses propres hérétiques » (p. 207).

Une question forte d'implications aujourd'hui : le risque de voir surgir une forme d'œcuménisme néo-clérical qui risque de créer « ses propres hérétiques ».

C'est pourquoi l'ouvrage s'attache à rappeler la distinction, essentielle, entre tolérance civile et tolérance doctrinale. La tolérance civile implique que l'on respecte la liberté de culte et de conscience et le libre exercice, pour tous les individus, de leurs droits. La tolérance doctrinale implique le respect des doctrines. au'elles soient hétérodoxes ou pas, qu'elles mettent en cause ou non l'ordre social dominant. Les auteurs donnent un exemple très éclairant de cette distinction: « Il est (et doit être) formellement interdit d'attaquer les cliniques où l'on pratique des IVG et d'inquiéter en aucune manière le corps médical et les femmes. Il est parfaitement licite, par contre, de prêcher que 'l'avortement' est une 'abomination' et d'inciter à s'en abstenir. Aux adversaires de 'l'avortement'. la démocratie demande le respect de la tolérance civile. Aux partisans de l'IVG, le respect de l'orthodoxie doctrinale de certains groupes minoritaires » (p. 209-210). Dans cette perspective, le protestantisme de type évangélique et pentecôtiste est explicitement mentionné⁽¹⁵⁾. La revendication d'orthodoxie. l'accent sur les certitudes que ces Ealises minoritaires cherchent à promouvoir en font des cibles faciles dans un contexte où la relativisation des absolus et le doute sont exemplarisés. Dans le débat sur les « sectes » et sur le militantisme religieux, les protestants évangéliques et pentecôtistes apparaissent donc potentiellement sur la sellette, d'autant plus qu'ils sont jusqu'à présent « fort mal connus »(16)

⁽¹⁵⁾ Même si l'on aurait peut-être aimé des illustrations un peu plus développées, allant au-delà, par exemple, du cas très particulier (quoiqu'intéressant) de l'Eglise évangélique de Pentecôte de Besançon, citée dans le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale, Les sectes en France, document n° 2468 (président : Alain Gest, rapporteur, Jacques Guyard), Paris, Assemblée Nationale, 1996. Elle est listée comme « secte » en page 24 du rapport.

⁽¹⁶⁾ A ce sujet, on peut penser que la journée d'étude sur le protestantisme évangélique (en France et dans le monde) qui a été organisée par le Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité (EPHE/CNRS), le vendredi 5 mai 2000, va stimuler une meilleure connaissance de ce courant (un colloque international est prévu au cours de l'année 2002). La nomination par le CNRS d'un chercheur sur ce « terrain » d'étude, en octobre 1999, constitue un autre indice d'un souci, dans les milieux de la recherche, de combler le « déficit d'information » que l'on constate à propos des « évangéliques ».

(p. 210). Dans un contexte qui, selon une expression de Jean-Paul Willaime, a de plus tendance à valoriser la « réduction privative du religieux »(17) (être chrétien d'accord, mais « en privé », sans rien afficher en public), les protestants évangéliques apparaissent effectivement sous la menace d'une certaine méfiance sociale. dans la mesure où ils entendent défendre leur « différence » chrétienne par une forte dynamique du témoignage, en privé... comme en public (on pense aux fameux « pleins-airs », qui désignent. dans le jargon évangélique, les animations d'évangélisation dans la rue - chorales, distributions de traités, etc.). Une telle stigmatisation pose question aux veux des auteurs. En effet, la « condition minoritaire » leur apparaît comme nécessairement décalée, cet écart entretenu avec la « normalité » ambiante constituant une richesse bénéfique à une vraie démocratie (lieu d'échange, de débat sur les valeurs).

Enfin, dans une quatrième et dernière partie comparatiste, l'antiprotestantisme, l'antisémitisme et l'anticléricalisme sont comparés et situés par rapport au « conflit des deux France » de la fin du XIXe siècle (France cléricale, France laïque). L'étonnante histoire de l'écrivain Léo Taxil (chapitre 12) montre bien l'inter-

changeabilité possible des haines. Dès lors que l'on sort du registre du rationnel pour entrer dans celle du « bouc émissaire », la logique de la haine peut fort bien changer d'obiet au gré des circonstances, si bien que Taxil parvint à passer allégrement d'un anticléricalisme graveleux à un antiprotestantisme, un antimaconnisme et un antisémitisme hystériques, suite à sa conversion au catholicisme (en 1885). Cette « équivalence des doctrines de haine » (chapitre 13, p. 225) a été particulièrement mise en évidence en 1902 par le professeur Anatole Lerov-Beaulieu⁽¹⁸⁾. Filles de la peur et du fantasme, les trois haines qu'il décrit (contre les protestants, les juifs et les cléricaux) lui paraissent relever fondamentalement d'une même logique purificatrice et antisociale. Jean Baubérot et Valentine Zuber décrivent minutieusement le raisonnement de Leroy-Beaulieu, montrent aussi son actualité, tout en le nuançant opportunément : antisémitisme et antiprotestantisme ne s'avèrent en effet pas tout à fait équivalents (cf. chapitre 14). L'antiprotestantisme « apparaît une haine plus 'ordinaire', plus ambivalente que l'antisémitisme » (p. 253). L'anticléricalisme ne se fonctionne pas non plus vraiment sur le même axe que l'antiprotestantisme et l'antisémitisme, dans la mesure où il ne vise pas une petite minorité (juifs ou protestants), mais un « camp » puissant, qui représente près de la moitié du corps social de l'époque.

⁽¹⁷⁾ Jean-Paul Willaime précise à cet égard que le « religieux n'est pas réductible au privé et ne l'a jamais été. Il ne faut surtout pas confondre l'individualisation du religieux avec sa privatisation ». Jean-Paul Willaime, « Les définitions sociologiques de la secte », in Francis Messner (dir.), Les « sectes » et le droit en France, Paris, PUF, 1999, p. 46.

⁽¹⁸⁾ Anatole Leroy-Beaulieu, Les doctrines de haine, l'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme, Paris, Calmann-Lévy, s.d., 1902.

« L'anticléricalisme correspond au cléricalisme », et dans cette confrontation se ioue le « conflit des 'deux France' où, tout au long du XIXe siècle, deux adversaires l'emportent tour à tour ». L'anticléricalisme vise donc un important mouvement social, tandis que l'antisémitisme joue sur le fantasme, la haine « mythique ». L'antiprotestantisme, lui, s'avère finalement « une sorte de haine intermédiaire » entre ces deux pôles (p. 260). La séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, en fondant durablement un « pacte laïque »(19), a finalement permis de dépasser ces haines, même si, notent les auteurs, elles se sont poursuivies sur un mode mineur jusqu'à l'entrée du XXIe siècle. La conclusion, qui reprend et élargit des éléments d'analyse du chapitre 11, invite à « analyser les doctrines de haine pour mieux les combattre » (p. 272). Les auteurs explicitent avec beaucoup de pertinence l'articulation qu'ils font alors jouer entre perspective scientifique (analyse des phénomènes) et citoyenne (prise de position éthique), de plain-pied dans les enjeux d'aujourd'hui.

L'anticléricalisme vise donc un important mouvement social, tandis que l'antisémitisme joue sur le fantasme, la haine « mythique ». L'antiprotestantisme, lui, s'avère finalement « une sorte de haine intermédiaire » entre ces deux pôles.

Le danger qu'ils pointent d'un « fondamentalisme moral » est particulièrement suggestif. Qu'entendre par là? Le « fondamentalisme moral » serait une tendance de « l'air du temps » à défendre les valeurs démocratiques sans laisser à chacun le soin de réfléchir, de peser les arguments, de construire et intérioriser ses valeurs. Une forme de conditionnement en auelaue sorte, où l'émotion des bons sentiments (avivée par la « grandmesse » du journal télévisé de 20 heures) remplace la réflexion, de la même manière que dans le fondamentalisme protestant, les slogans, les réflexes instantanés peuvent avoir tendance à remplacer l'herméneutique interprétative. Nul n'est à l'abri d'une telle dérive, dont l'islam paraît tout particulièrement faire les frais aujourd'hui. Face aux réductionnismes de tout bord qui emprisonnent les autres dans des schémas tout faits. l'ouvrage nous invite, invite la société française à valoriser et défendre la lucidité de la « liberté de penser », en se méfiant des consensus unanimistes qui peuvent fort bien cacher des « haines d'extrêmecentre », comme celle qui s'opposa à l'égalité des sexes, à la fin du XIXe siècle au nom de l'infériorité biologique de la femme (voir les p. 283-284, pour en rire ou en pleurer!). Le discours est enlevé, le raisonnement très argumenté, les images sont fortes et bien choisies. Le propos n'échappe peut-être pas toujours complètement au réductionnisme qu'il

⁽¹⁹⁾ Que les auteurs définissent par trois éléments : la reconnaissance de l'irréductible altérité du vis-à-vis contractant (chez qui il y a donc une part de « non-négociable »), le souci de dépasser le conflit présent, et une volonté politique de pacification (cf. page 270 de l'ouvrage).

dénonce⁽²⁰⁾ (recours un peu trop fréquent au terme – extrême – de « haine », et focalisation parfois unilatérale sur les risques – réels – d'une société trop homogène et conformiste⁽²¹⁾). Cependant, le diagnostic, effectué avec brio, emporte globalement l'adhésion.

L'universel suppose des orthodoxies, mais « sans qu'aucune d'elles ne soit socialement totalitaire », à moins de tomber dans un « communautarisme sociétal » qui gomme et écrase les non-conformistes.

C'est au fond par un plaidover pour l'intelligence démocratique, pour l'intelligence de l'autre, être différent qu'il faut comprendre, que s'achève l'ouvrage : l'universel suppose des orthodoxies, mais « sans qu'aucune d'elles ne soit socialement totalitaire », à moins de tomber dans un « communautarisme sociétal » qui gomme et écrase les nonconformistes (p. 290). Il est difficile de ne pas penser, à ce stade, aux théories du politologue américain Benjamin Barber⁽²²⁾. Ce dernier décrit et dénonce le risque d'une polarisation conflictuelle entre des tendances massives à la globalisation et à l'uniformisation (qu'il appelle « MacWorld ») et des forces de résistance communautariste appelle « Diihad »). Ces deux tendances proposent toutes deux, au fond, une forme de communautarisme (un « communautarisme sociétal » niveleur. « d'extrême centre » - d'un côté - cf. J. Baubérot et V. Zuber, un communautarisme de repli identitaire de l'autre, tendance dont ne sont pas exempts divers radicalismes religieux, protestants compris). Contre ce risque d'« uniformité »

⁽²⁰⁾ Sans doute est-ce dû à la nature même de l'ouvrage, qui en appelle en fait un autre : on attend en particulier un développement de l'hypothèse forte évoquée en note 3 de la page 210 : notre époque verrait un « passage d'une société d'obéissance (pression, le plus souvent explicite, exercée par un pouvoir ou une autorité) à une société de conformisme (pression, le plus souvent implicite voire mimétique, exercée par le milieu et ses pairs) ». Une passionnante hypothèse qui mériterait un ouvrage fouillé! Avis aux auteurs!

⁽²¹⁾ On pourrait ainsi se demander, à l'inverse de l'hypothèse retenue par les auteurs. si les crispations sociales actuelles face à certains groupes (musulmans, protestants évangéliques, « sectes », etc.) ne pourraient pas être interprétées comme le signe conjoncturel d'une « crise de croissance » d'un puissant processus de pluralisation culturelle (plutôt qu'un signe structurellement inquiétant d'homogénéisation conformiste). Par ailleurs, sur un autre plan, le risque de nivellement conformiste ne menace pas seulement la société globale (ce que les auteurs savent bien, mais sans s'attarder sur ce point). Etre un « minoritaire » ne préserve aucunement de cette tendance, qui peut jouer à plein au sein d'une « sous-culture » homogène, conforme au modèle sociologique de la « secte ».

⁽²²⁾ Cf. Benjamin Barber, *Djihad versus MacWorld*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997. Ces deux pôles sont bien sûr des « types idéaux », au sens wébérien, c'est-à-dire des catégories de l'ordre du « portrait robot » qui font avancer l'analyse, et non des rubriques réservées à tel ou tel groupe. A titre d'exemple, le « type » du « Djihad » ne se rapporte pas seulement à l'islamisme, mais éclaire tout aussi bien le rapport qu'entretiennent à la modernité certaines formes de traditionalisme catholique, de fondamentalisme protestant, de radicalisme hindou... ou même de laïcisme pan-russe « à la Poutine » par exemple.

(p. 290), Barber propose une option qui paraît rejoindre directement celle de nos auteurs: une « démocratie forte »(23) où les citoyens, la « société civile », exercent leur intelligence, revendiquent de vrais choix, développent leur capacité de mobilisation au travers des instances et lieux démocratiques. Par ces lieux, il faut entendre les associations, mais aussi les Eglises, espaces de formation, de débat, d'initiative qui peuvent permettre de contrer les logiques d'écrasement et d'uniformité au nom de la liberté du citoyen à participer à la construction d'un destin individuel et collectif.

Qu'on ne s'y trompe pas : l'ouvrage de Jean Baubérot et Valentine Zuber dépasse de très loin l'horizon d'un simple « livre d'histoire » sur la fin du XIXe siècle. Il nous permet, comme indiqué en dos de couverture, de « bien connaître les mécanismes des doctrines de haine » afin de « mieux les combattre et de promouvoir une tolérance vigilante. indispensable à l'exercice de la liberté et de la laïcité ». L'analyse de la « haine refroidie » de l'antiprotestantisme de la fin du XIXe siècle rejoint des débats brûlants qui agitent aujourd'hui les sociétés occidentales en France, en Europe et aux Etats-Unis, autour de l'enjeu de l'Etat, du pluralisme et du communautarisme. Tout comme Benjamin Barber, Jean Baubérot et Valentine Zuber se situent clairement dans la perspective d'un dépassement du communautarisme globalisant ou du communautarisme de repli identitaire au nom d'un idéal démocratique pluraliste et exigeant, qui leur semble (et on les

reioint!) le seul antidote aux haines et contre-haines. Pour cela, encore faut-il que les individus aient envie de se proieter dans un dessein commun, donc qu'ils résistent à la tentation du désespoir (terreau fertile pour les haines), ce qui nous invite à la construction sociale de l'espérance⁽²⁴⁾. Nul doute que les protestants d'aujourd'hui, et, parmi eux, les protestants rattachés à la mouvance évangélique, attentifs à la dimension sôtériologique du christianisme, à la noblesse du choix existentiel personnel et à la force militante de l'engagement chrétien dans le monde, ont toute chance d'être « interpellés » par une telle invite! Les deux dernières phrases de l'ouvrage résument, mieux qu'un long discours, cette perspective volontariste, dont l'écho ne peut pas laisser insensibles les citoyens, les associations, les Ealises, tous les acteurs de la Cité: « Le bouillonnement des haines ne sera pas vaincu par l'imposition de lieux communs, avec la communication de masse, la réduction de toute chose au futile, au superficiel, à la dérision. Il le sera, en revanche, par une effervescence entraînante, un projet d'avenir, quelque chose qui ressemble à un mot aujourd'hui presque oublié: l'espérance » (p. 290).

S.F.

⁽²³⁾ Cf. Benjamin Barber, *Démocratie forte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

⁽²⁴⁾ On pense, dans cette perspective, à Henri Desroche, qui s'attacha à construire une « sociologie de l'espérance ». Cf. Henri Desroche, Sociologie de l'espérance, Paris, Calmann-Lévy, 1973. Vaste sujet!